

QUE FAIRE DES DONNÉES DE LA RECHERCHE DE SA THÈSE ? LES ÉLÉMENTS CLEFS À CONNAÎTRE

Les données de la recherche générées au cours d'une thèse constituent un patrimoine scientifique à préserver. Et pourtant, « que deviennent les données de la recherche après la soutenance ? Pour certaines, elles sont déposées avec la thèse, dans les annexes ou le corps du texte, souvent en PDF, mal structurées, peu documentées. Souvent les résultats vont rester simplement propriété du doctorant, sur un disque dur ou une clé USB, virtuellement déjà perdus. Or, le dépôt de la thèse est un moment crucial pour le cycle de vie des données de la recherche doctorale. C'est l'opportunité unique pour l'institution de découvrir, identifier et sélectionner ces données »¹.

Les données de la recherche ne sont généralement pas couvertes par le droit d'auteur, contrairement aux publications scientifiques : elles appartiennent à l'établissement. Autrement dit, le docteur doit avoir l'accord du laboratoire pour poursuivre son travail de recherche sur ces données après la soutenance.

Il convient également de réfléchir à la publication et/ou la conservation de ces données une fois la thèse achevée. Qu'elles puissent être publiées ou non ([savoir si les données de recherche de sa thèse sont communicables](#)), les données de recherche liées à la thèse doivent être gérées.

¹Stéphane Chaudiron, Catherine Maignant, Joachim Schöpfel, Isabelle Westeel. Les données de la recherche dans les thèses de doctorat - Livre blanc. [Rapport de recherche] Université de Lille 3. 2015. <[hal-01192930](#)>

Afin de préserver au mieux ces données, quelques règles simples sont à suivre :

- Déterminer les données à conserver en concertation avec sa direction de thèse et, le cas échéant, en se référant aux plans de gestion des données de la thèse, du projet de recherche ou du laboratoire ;
- Pour toutes les données pouvant être publiées (cas majoritaire), les déposer dans un entrepôt de données de confiance : soit disciplinaire ([voir liste](#)), soit [Recherche Data Gouv](#) ;
- Lier les données de sa thèse à son manuscrit dans l'archive ouverte HAL : contacter le service des thèses (dar-bu@univ-lehavre.fr) pour demander le partage de propriété sur votre thèse et pour ajouter une ressource associée ;
- Valoriser ces données en publiant également un *data paper* d'accompagnement (dar-bu@univ-lehavre.fr) ;
- Pour les données qui doivent être conservées mais qui ne peuvent pas être ouvertes, se rapprocher du service informatique de son laboratoire ou des informaticiens de proximité pour une conservation sur les serveurs de l'université ;
- Si vous utilisez le cahier de laboratoire électronique, prévenez votre administrateur eLabFTW ou le service support pour que votre compte soit archivé.

Pour aborder sereinement la fin de thèse sur ces questions, plusieurs formations sont à la disposition des doctorants et doctorantes : renseignez-vous

Une question, besoin d'aide ?

Contactez donnees-recherche@univ-lehavre.fr



Source : Fiche pratique Science ouverte à l'Université de Lorraine, 2026